



PROCES-VERBAL DE REUNION

COMITE DIRECTEUR DU 12 mai 2023

Président : M. DEVILLE CAVELLIN

Présents

Membres : Mmes AMOURA, MATHIVET, MM BADARELLI, CHEMIN, COULIBALY, DELFOUR, LEHMANN, PAREUX

Excusés : MM. GUETTOUFI, LE FAOU. MACHRI, THISSERANT, URGEN

Assiste : M. ERAUD (Directeur administratif)

PV du 12 mai 2023

PROCES-VERBAL N° 5

Infos FFF

Réforme de la gouvernance

Le contexte :

La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France vient instaurer une réforme de la gouvernance des Fédérations sportives, à travers les grands sujets suivants :

- La participation de tous les clubs à l'Assemblée Générale électorale de la Fédération.
- La représentation de certains acteurs au sein de l'instance dirigeante de la Fédération (sportifs de haut niveau, entraîneurs, arbitres).
- La parité au sein de l'instance dirigeante de la Fédération (et au sein de l'instance dirigeante de la Ligue régionale à partir de 2028).

Rendu des groupes de travail :

Le 15 décembre 2022, le COMEX acte la constitution de 3 groupes de travail : 1 groupe pilote et 2 groupes thématiques (vote des clubs à TAG + acteurs / parité au COMEX).

Plusieurs réunions des deux groupes de travail thématiques et du groupe pilote sont organisées entre janvier et avril 2023.

Le 13 avril 2023 : le COMEX en prend connaissance et constate qu'une position a pu être arrêtée sur un certain nombre de sujets, mais aussi que trois principaux points restent en discussion, faute de consensus.

Deux propositions de retenues pour la répartition des voix à TAG électorale



- Proposition initiale avec une répartition des voix 33% clubs amateurs / 33% clubs pro / 33% instances
- Contre-proposition des Ligues avec une répartition des voix 40% clubs amateurs / 30% clubs pro / 30% instances

Le COMEX reste favorable à la proposition initiale...

- 1- Partage des voix entre les Présidents de Ligue et Présidents de District sur la part des voix de TAG FFF revenant aux représentants des instances
- Proposition des Ligues : 52% Districts / 48% Ligues
 - Proposition des Districts : 67% Districts / 33% Ligues

Le COMEX est favorable à la répartition suivante 60% Districts / 40% Ligues

- 2- Partage des voix entre les Présidents de Ligue/ Président délégué de Ligue et les Présidents de District
- Proposition des Ligues : répartition par tranches avec un rapport de 1 à 7
 - Proposition des Districts : même nombre de voix pour chaque District

Le COMEX suggère d'avoir une règle propre aux ligues et une règle propre aux districts

Représentations des acteurs au sein du COMEX

- Sportif de Haut niveau
Création au sein de la FFF d'une commission des sportifs de haut niveau. Les 6 membres de cette commission sont élus par leurs pairs. Ils désignent ensuite 2 d'entre eux (1 homme et 1 femme) pour siéger au COMEX.

- Médecin

Il est élu et doit répondre aux conditions suivantes (*y répondre depuis 5 ans ou y avoir répondu pendant 5 ans*) :

- être ou avoir été médecin du sport,
- être ou avoir été médecin au sein d'un club affilié à la FFF, évoluant en LI, L2, N1, D1 ou D2 Féminine, et ce sous un statut de salarié ou lié au club par une convention,
- être ou avoir été élu en tant que médecin au sein du Comité de Direction d'une Ligue ou d'un District.

- Arbitre/Entraîneur

Le représentant des arbitres et le représentant des entraîneurs sont **élus par leurs pairs**

Pour L'élection du représentant des arbitres, application des conditions suivantes :

- pour faire partie du corps électoral : il faudra être titulaire d'une licence d'arbitre depuis au moins 1 an.
- pour être élu : il faudra être titulaire d'une licence d'arbitre fédéral depuis au moins 5 ans, ou bien l'avoir été pendant au moins 5 ans.



- Pour L'élection du représentant des entraîneurs, application des conditions suivantes :
- pour faire partie du corps électoral : il faudra être titulaire d'une licence d'éducateur fédéral (ou supérieure), depuis au moins 1 an.
 - pour être élu : il faudra être titulaire d'une licence Technique Nationale et du DES, depuis au moins 5 ans, ou bien l'avoir été pendant au moins 5 ans.

Autres principes retenus :

La nouvelle répartition des voix a l'AG = uniquement pour l'élection du COMEX.

La détermination des voix des clubs amateurs à TAG électorale, par tranches de licences :

- 11 à 100 licences : 2 voix
- 101 à 200 licences : 4 voix
- 201 à 300 licences : 8 voix
- 301 à 400 licences : 12 voix
- 401 à 500 licences : 16 voix
- 501 à 750 licences : 20 voix
- 751 à 1000 licences : 24 voix
- + de 1000 licences : 28 voix.

- La constitution d'une liste avec des réservistes, pour assurer la parité
- Le maintien du mode de scrutin actuel
- Le remplacement de la HAF (Haute Autorité du Football) par un organe de contrôle restreint

Développement du FUTNET

Une nouvelle pratique, Mixte, Intergénérationnelle et sans contact...

1^{ère} Phase de développement en 2018 (Signature d'une convention entre la FFF et la FFDAF)

FFDAF	FFF
<ul style="list-style-type: none">• 25 clubs-400 licences• Championnats en triple (D1, D2, D3)• Coupe de simple et de double• Champion du Monde de double à Prague (Nov. 2022)	20 sections loisirs – 200 licenciés Challenge FUTNET Ligues et DISTRICTS

2^{ème} Phase de développement en 2022

En mars 2022 la FFF obtient la délégation du ministère des sports pour la pratique du FUTNET.

Novembre 2022, La sélection est pour la 1^{ère} fois championne du monde.

Le 11 mai 2023, Présentation du 1^{er} plan de développement par le COMEX de la FFF.

Actuellement 18 équipes disputent leur compétition :



7 Ligues concernées sur 13

- Auvergne-Rhône-Alpes : Genilac
- Corse : Ajaccio (2 clubs), Bastia, Valinco
- Méditerranée : Aubagne, Saint-Raphaël, Vallauris
- Normandie : Conches, Evreux, Gonnevillè la Mallet
- Occitanie : Lourdes, Sète
- Paris-Ile-de-France : Créteil, Emerainville, Issy-les-Moulineaux
- Pays de la Loire : Nantes, Olonne

Statuts FFF

La FFF fait évoluer ses statuts avec la création d'une Ligue Professionnelle Féminine à compter de la saison 2023/2024 (Article 33 à 36).

Convention FFF/LFP

Un club descendant de L2 en N1 pourra conserver le statut professionnel au-delà de la limite actuelle de deux saisons (Article 6 des RSG de la FFF).

Principales modifications des règlements généraux à venir

Article 32

Intégration d'une disposition issue de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport : informer les licenciés sur l'accompagnement juridique et psychologique ainsi que sur la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques.

Article 85

Préciser plus clairement les cas et conditions permettant à l'instance compétente de suspendre, retirer ou refuser une licence.

Article 66

Permettre à un enfant qui a atteint l'âge de 5 ans en cours de saison, peu importe sa date de naissance, d'obtenir sa première licence (U6 / U6F).

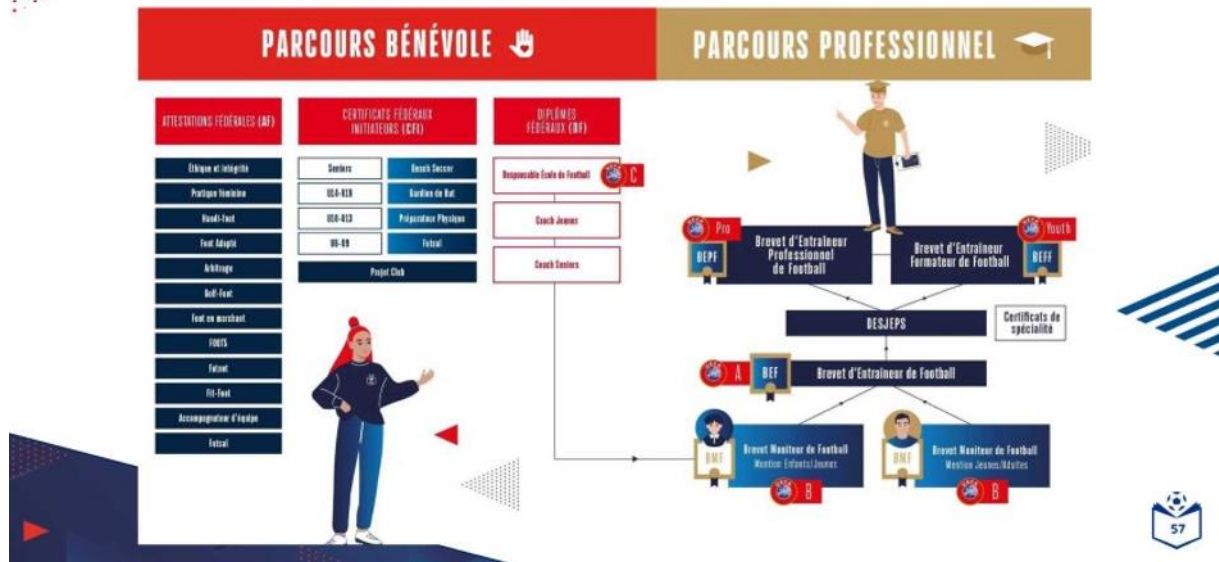
Nouvelle filière de formation

L'objectif de la nouvelle filière est d'améliorer l'encadrement de l'ensemble des pratiquants en respectant deux conditions :

Optimiser et renforcer l'accompagnement des clubs et des éducateurs

Améliorer l'employabilité de nos titulaires du BMF et du BEF pour contribuer à la structuration des clubs.

Nouvelle filière de formation



Infos Ligue

Dossiers D'Engagements

Coup d'envoi de la préparation de la prochaine saison avec l'engagement des équipes de votre club dans les différentes compétitions de Ligue et de District.

Depuis la saison 2019/2020, le dossier d'engagement se remplit directement en ligne via l'extranet L.P.I.F.F. Les clubs ont jusqu'au 31 mai 2023 pour engager leurs équipes.

Coupe de France

Au 7^{ème} tour de la coupe de France 11 clubs franciliens seront qualifiés

FestiFoot U13

Deux équipes de qualifiées pour le FestiFoot national à Capbreton par catégories

Filles : clubs du PSG et PFC

Garçons : clubs de Sénart Moissy et Joinville

Tarifs Licences

- Une augmentation minime de la licence 2023/2024 due à l'assurance
- Part ligue, licence dirigeant gratuite

Situation Financière

- Régularisation de 412K€ à recouvrir



Points Licences

C'est historique, la ligue a passé le cap des 300 000 licenciés.

La Ligue Paris Ile-de-France se place ainsi à la 11^{ème} place des Fédérations sportives nationales en nombre de licencié(e)s, juste après la Fédération Française de Rugby à qui nous n'avons rien à envier puisque cette dernière enregistre 303 048 licencié(e)s.

Changements Compétitions

Projet de réforme de la pyramide des championnats régionaux U15F et U18F

Comité Directeur du 26 juin 2021 :

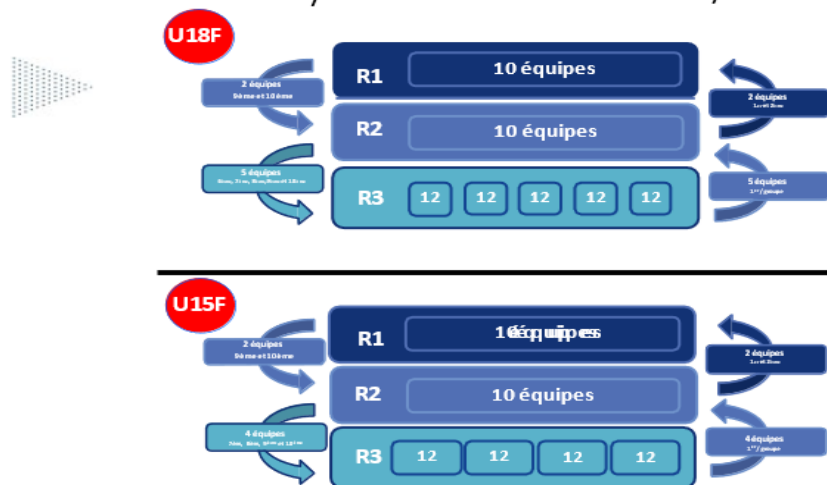
⇒ Validation par le Comité Directeur du Championnat Régional U15F et U18F avec la création pour la saison 2022- 2023 de 3 divisions :

- ✓ Régional 1 : 1 poule → 10 équipes
- ✓ Régional 2 : 1 poule → 10 équipes
- ✓ Régional 3 : x poules → x équipes

Saison 2022/2023 :

⇒ 1^{ère} saison de mise en place des championnats U15F et U18F avec divisions (montées / descentes).

Pyramide actuelle 2022/2023



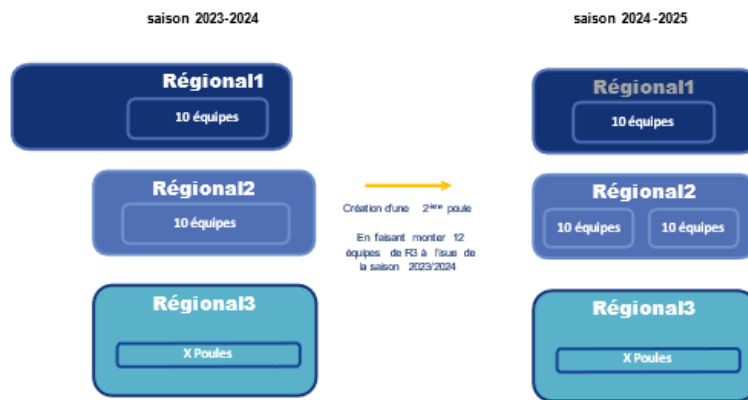
Constat et propositions

Constat:

Les règles de montées / descentes actuelles font que 50 % des équipes descendent de R2 en R3 en U18F et 40% en U15F.

Propositions:

Créer une poule supplémentaire en R2 pour limiter le nombre de descentes de R2 en R3 et avoir une pyramide cohérente



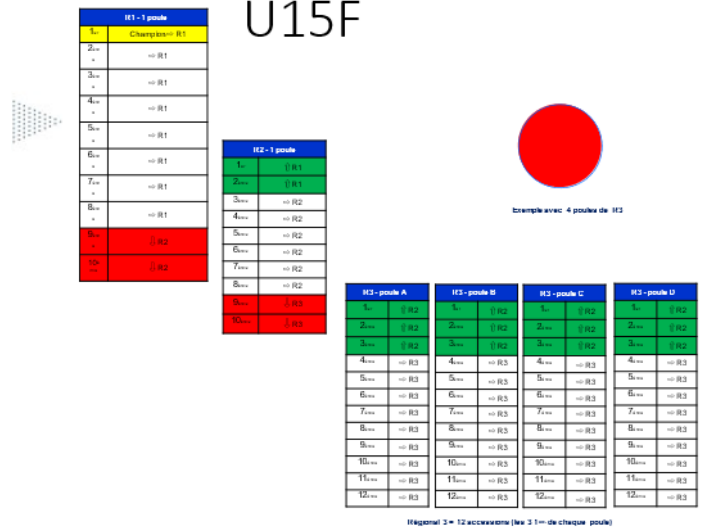
Saison de transition Montées / descentes

U18F

R1 - 1 poule		R2 - 1 poule		R3 - poules A à F									
L	Accession FFP / Transition	L	R1	L	R2	L	R2	L	R2	L	R2	L	R2
1 ^{ère}	→ R1	1 ^{ère}	→ R1	1 ^{ère}	→ R2	1 ^{ère}	→ R2	1 ^{ère}	→ R2	1 ^{ère}	→ R2	1 ^{ère}	→ R2
2 ^{ème}	→ R1	2 ^{ème}	→ R1	2 ^{ème}	→ R2	2 ^{ème}	→ R2	2 ^{ème}	→ R2	2 ^{ème}	→ R2	2 ^{ème}	→ R2
3 ^{ème}	→ R1	3 ^{ème}	→ R1	3 ^{ème}	→ R2	3 ^{ème}	→ R2	3 ^{ème}	→ R2	3 ^{ème}	→ R2	3 ^{ème}	→ R2
4 ^{ème}	→ R1	4 ^{ème}	→ R1	4 ^{ème}	→ R2	4 ^{ème}	→ R2	4 ^{ème}	→ R2	4 ^{ème}	→ R2	4 ^{ème}	→ R2
5 ^{ème}	→ R1	5 ^{ème}	→ R1	5 ^{ème}	→ R2	5 ^{ème}	→ R2	5 ^{ème}	→ R2	5 ^{ème}	→ R2	5 ^{ème}	→ R2
6 ^{ème}	→ R1	6 ^{ème}	→ R1	6 ^{ème}	→ R2	6 ^{ème}	→ R2	6 ^{ème}	→ R2	6 ^{ème}	→ R2	6 ^{ème}	→ R2
7 ^{ème}	→ R1	7 ^{ème}	→ R1	7 ^{ème}	→ R2	7 ^{ème}	→ R2	7 ^{ème}	→ R2	7 ^{ème}	→ R2	7 ^{ème}	→ R2
8 ^{ème}	→ R1	8 ^{ème}	→ R1	8 ^{ème}	→ R2	8 ^{ème}	→ R2	8 ^{ème}	→ R2	8 ^{ème}	→ R2	8 ^{ème}	→ R2
9 ^{ème}	→ R1	9 ^{ème}	→ R1	9 ^{ème}	→ R2	9 ^{ème}	→ R2	9 ^{ème}	→ R2	9 ^{ème}	→ R2	9 ^{ème}	→ R2
10 ^{ème}	→ R1	10 ^{ème}	→ R1	10 ^{ème}	→ R2	10 ^{ème}	→ R2	10 ^{ème}	→ R2	10 ^{ème}	→ R2	10 ^{ème}	→ R2
11 ^{ème}	→ R1	11 ^{ème}	→ R1	11 ^{ème}	→ R2	11 ^{ème}	→ R2	11 ^{ème}	→ R2	11 ^{ème}	→ R2	11 ^{ème}	→ R2
12 ^{ème}	→ R1	12 ^{ème}	→ R1	12 ^{ème}	→ R2	12 ^{ème}	→ R2	12 ^{ème}	→ R2	12 ^{ème}	→ R2	12 ^{ème}	→ R2

Régional 1 = 12 accessions (les 2 1^{ères} de chaque poule + 2 meilleures 2^{èmes})

U15F



Projet de réforme du championnat de Foot Entreprise du samedi matin

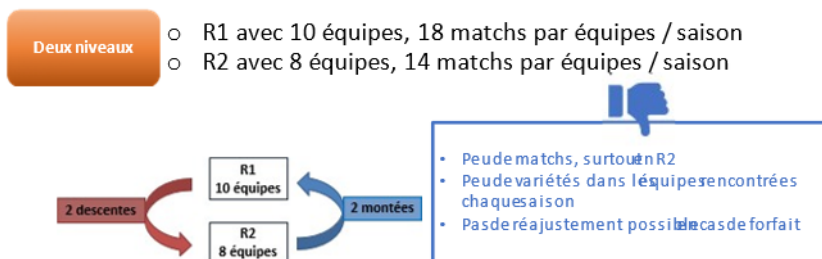
Le constat

- Evolution du nombre d'équipes engagées ces 10 dernières années :

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Nb d'équipes engagées	59	57	51	48	36	32	28	24	23	22	18
Nb de divisions	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2

- En 10 ans, perte de 41 équipes (70 % des équipes).
- Seulement 8 équipes en R2 → 14 journées de championnat
- Aucune nouvelle équipe n'a intégré le championnat

Structure actuelle du championnat



Proposition d'organisation d'un championnat à deux phases

- Organisation en 2 phases (matchs aller / retour ou aller simple) (le nombre total de matchs par saison devant être compris entre 18 et 22 par équipe)
- Composition des groupes selon le nombre d'équipes engagées.
- Phase 1 : X groupes de X équipes réparties par zones géographiques
- Phase 2 : X poules de 8 équipes maximum réparties en fonction des classements de la phase 1 (maximum 1 journée)



Proposition d'organisation d'un championnat à deux phases

Exposé des motifs

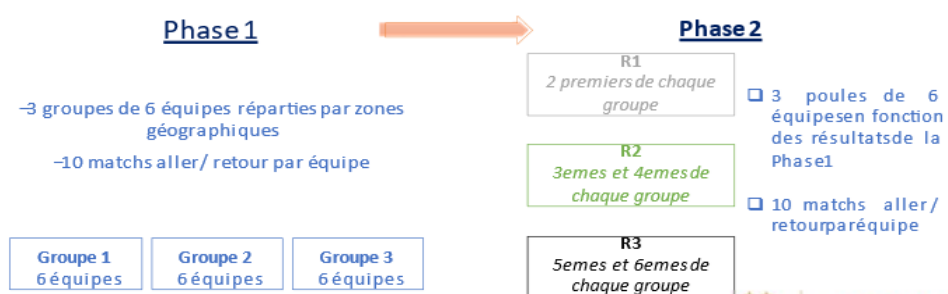
- Baisse du nombre de licenciés
- Diminution du nombre d'équipes engagées
- Proposer une offre de pratique adaptée et attrayante

Avantages

- Souplesse organisationnelle
 - Adaptation en fonction du nombre d'équipes engagées en début et en cours de saison
- Offre de pratique plus cohérente et attrayante avec un nombre de matchs plus importants
- Groupe plus homogène en phase 2

Organisation

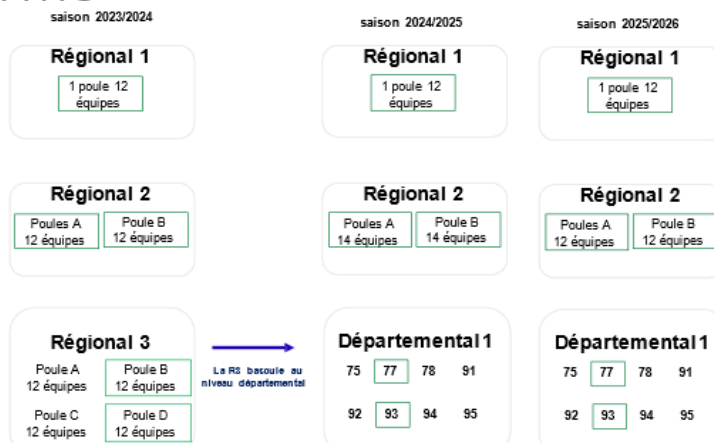
Exemple sur une base de 18 équipes avec un total de 20 journées





Projet de réforme du Championnat Régional Seniors du dimanche matin

Structuration du C.D.M. avant et après la réforme



Montées / Descentes

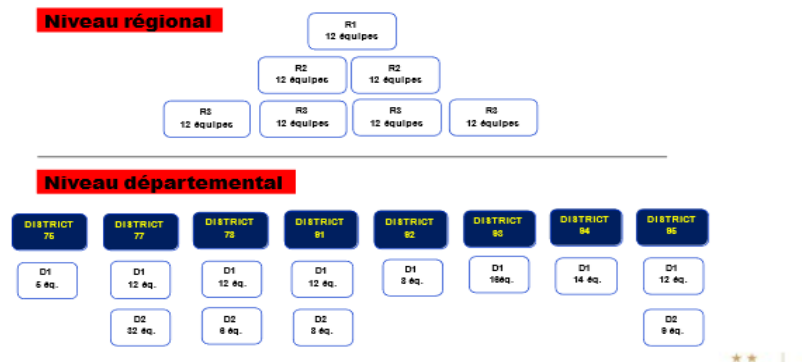
A l'issue de la saison 2023/2024		A l'issue de la saison 2024/2025		A l'issue de la saison 2025/2026	
R1	R2	R1	R2	R1	R2
1	Poule A Poule B	1	Poule A Poule B	1	Poule A Poule B
2	Montée enR1	2	Montée enR1	2	Montée enR1
3		3		3	
4		4		4	
5	Maintien en R1	5	Maintien enR2	5	Maintien enR2
6		6		6	
7		7		7	
8		8		8	
9		9		9	
10		10		10	
11	Descente en R2	11	Descente enD1	11	Descente enD1
12		12		12	

R3			
Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Montée en R2			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Départemental 1
Montée en R2 du 1^{er} de chaque D1 de District



La pyramide actuelle du C.D.M.



Infos District

Poste Gestion Service Civique

Depuis la saison 2021/2022 gestion d'un agrément collectif de service civique géré par le district.

Dans le cadre du projet de mandature d'être plus proche de ses clubs, le District de l'Essonne de Football en partenariat avec la SDJES a travaillé sur la gestion et le déploiement des services civiques pour la rentrée 2022/ 2023.

Pour la saison 2023/2024 : 80 services civiques sont attendus.

Ouverture d'un recrutement pour suivre l'entièreté de ce dossier + aide administrative sur d'autres dossiers devient nécessaire.

Un appel à candidature sera lancé dans les prochaines semaines.

Rétrocession de la part District sur la licence Dirigeant au titre de la saison 2022/2023

Sur proposition de son Président, le Comité décide à l'unanimité, dans le cadre de sa politique d'accompagnement des clubs et conformément à ses engagements de solidarité et d'équité, de procéder à la rétrocession de la part District sur la licence « Dirigeant » au titre de la saison 2022-2023.

Un mail sera envoyé à l'ensemble des clubs pour expliquer cette décision qui est une aide aux clubs.

Adoptée à l'unanimité

Calendrier de Fin de Saison

13 mai 2023 : Festifoot U13 (Morangis)

22 mai 2023 : formation foot en marchant (organisée par la FFF à Longjumeau)



23/24/25 mai 2023 : Jeux sportifs essonniers (Bobin)

23 mai 2023 : Hand et Foot sport adapté (Villebon)

1^{er} juin 2023 : Tous O Sport (Breuillet)

10 juin 2023 : Finales Futsal (Palais des sports)

11 juin 2023 : Finales Jeunes et CDM (Grigny)

17 juin 2023 : JND (Marcoussis)

17 juin 2023 : Réunion de fin de saison arbitres

18 juin 2023 : Finales Séniors (Lardy)

24 juin 2023 : Finales féminines (Saclas)

28 juin 2023 : Soirée de clôture Scolatfoot (District)

Mi-juillet : Comité Directeur

Point Financier

Le District constate une baisse des subventions dans sa globalité (Agence Nationale du Sport)

ANS : 18 clubs ont déposé leurs dossiers, 14 sont éligibles à la subvention.

37 250 € à répartir sur l'ensemble des dossiers.

- Demande de subvention ANS PSF réalisée (clôture au 30 avril)
- ANS PST EMPLOI : demande effectuée pour financer l'ouverture de poste (service civique)
- ANS PST (Hors emploi) : dépôt des dossiers avant le 17 mai 2023
- Malgré la baisse des subventions les finances du District sont saines.

Point Technique

Foot d'animation

- **Résultats des finales départementales du Festival Foot U13 et U13F**
 - Lieu : PALAISEAU
 - Date : 1^{er} avril 2023
 - Clubs qualifiés :
 - U13 : US RIS ORANGIS et US GRIGNY
 - U13F : FC Fleury 91

- **Résultats des finales départementales des challenges U10 et U11 JACKY VIVIEN**
 - Lieu : DRAVEIL
 - Date : 15 avril 2023
 - Clubs qualifiés :
 - U11: CO SAVIGNY et US RIS ORANGIS
 - U11F : FC Fleury 91 (finale le 18 mars à Evry)
 - U10F : FC EVRY

Labels

- **LABEL JEUNE CA :**
 - FC ETAMPES – Espoir (renouvellement)
 - FC PARAY– Espoir



- FC ORSAY BURES – Espoir
- US SACLAS MEREVILLE - Espoir

LABEL JEUNE CA FÉMININES :

- FC ETAMPES – Argent (renouvellement avec évolution)
- FC BOISSY SOUS SAINT YON – Argent (renouvellement)
- USO ATHIS MONS - Argent
- CO ULIS – Argent
- FC IGNY – Bronze
- ES VILLABE – Bronze (renouvellement)

➤ **LABEL JEUNE CA FUTSAL :**

- BVE FUTSAL– Excellence (renouvellement avec évolution)

Pratiques loisirs

Foot en Marchant

- Proposition aux clubs de 2 journées Foot en marchant (FC LONGJUMEAU club support)



Inscription Journées Foot en Marchant

Bonjour,

Veuillez remplir ce formulaire pour vous inscrire sur nos rassemblements de Foot en Marchant.

📅 Samedi 27 mai et Samedi 17 juin

📍 Lieu à définir

🕒 De 10h00 à 12h00

👥 Équipe de 5 joueurs (mixité possible, pas de limite d'âge)

Cette matinée est ouverte aux licencié(e)s, joueurs débutants ou confirmés.

Bien Cordialement



Foot Loisir U14/U16

Après une 1^{ère} année des critères U14 (6 clubs) et U16 (8clubs) Loisir.

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé aux clubs. **Retours positifs et constructifs pour améliorer cette offre de pratique la saison prochaine.**

Les dossiers d'inscriptions d'équipes ont été envoyés par la Ligue,

Important de **communiquer dès maintenant** sur ces critères et envoyer les dossiers d'inscription.

Futsal

Détection/Sélection

6 joueurs du 91 ont participé aux Interligues.

BOUBAZINE Hayane sélectionné pour un rassemblement Equipe de France U19 Futsal.

Centre de perfectionnement

Fin du centre de perfectionnement U15 Futsal. Retours très positifs des clubs et joueurs.

Merci au club de **DIAMANT** pour la mise à disposition du gymnase pour nos 10 séances durant l'année.

Tournois futsal U11/U13F

Ces tournois se déroulent tous les ans pendant les vacances d'hiver et de printemps.

U11 : 12 clubs d'inscrits (Vainqueurs FC Ste Geneviève et USO Athis Mons)

U13F : 7 clubs inscrits (Vainqueur FC Fleury 91)

Une journée à CLAIREFONTAINE est prévue pour les vainqueurs le 03 juin 2023. Les membres de la commission du football d'animation accompagneront les vainqueurs.



Foot Féminin

Toutes « Foot »

Présentation du dispositif

Contexte

Toutes Foot est le nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Il a pour objectif de :



Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)



Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité, au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée



Retour sur la journée Toutes Foot qui a eu lieu ce samedi 6 mai.

Les éducatrices inscrites se sont retrouvées au District de l'Essonne tout d'abord pour prendre part à une initiation « Foot en Marchant », où elles ont pu découvrir la pratique et ses spécificités.

À la suite de cela elles se sont retrouvées toutes ensemble afin de prendre part à des « Questions/réponses » avec Marine HAUPAIS, ancienne joueuse du FC Fleury 91 et membre de la commission technique, et Sandrine MATHIVET ancienne joueuse et coach de Juvisy et membre du Comité Directeur.

À la suite de ces échanges intéressants, les éducatrices ont pu aller assister au match de la 19e journée de D1 Arkema. En effet le FC Fleury 91 recevait le Montpellier HSC avec un score de 2 buts à 1 en faveur des joueuses Montpelliéraines.

Un grand merci aux éducatrices pour leur participation, ainsi qu'à Marine HAUPAIS et Sandrine MATHIVET pour leur intervention et au FC Fleury 91 pour l'invitation !

Formation

Le District a organisé une réunion le 19 avril 2023 afin de présenter la nouvelle filière de formation technique.

Intervention d'Ali MOUCER et Romuald HAMON pour présenter la nouvelle filière de formation des éducateurs aux responsables de club.

56 personnes présentes.

Le District propose une formation délocalisée du module U9 à Boissy sous St-Yon le 26&27 juin.



Le district prévoit une certification en juin 2023

Questions

C. FORNARELLI : S'interroge sur l'opportunité de publier le classement du championnat +de 45 ans sur le site du District alors qu'il n'y a pas de montées/descentes.

Le District étudiera cette proposition.

PRESIDENT

C. DEVILLE CAVELLIN

SECRETAIRE GENERAL

C. DELFOUR